

Propriété de  
GFR LAPLANCHE DE LA NOE  
*AC n° 2*

Propriété de  
M. AMOURS Pierre  
*AC n° 247*

Copropriétaires de  
la parcelle AC 246  
*AC n° 246*

Propriété de  
M. AMOURS Pierre  
*AC n° 248*

Propriété de  
Mme HENNEQUEZ Louise  
*AC n° 222*

Propriété de  
Mme AUFRAY Valérie  
*AC n° 6*

Propriété de  
M. LAPLANCHE Xavier  
*AC n° 263*

Propriété de  
M. LAPLANCHE Xavier  
*AC n° 255*

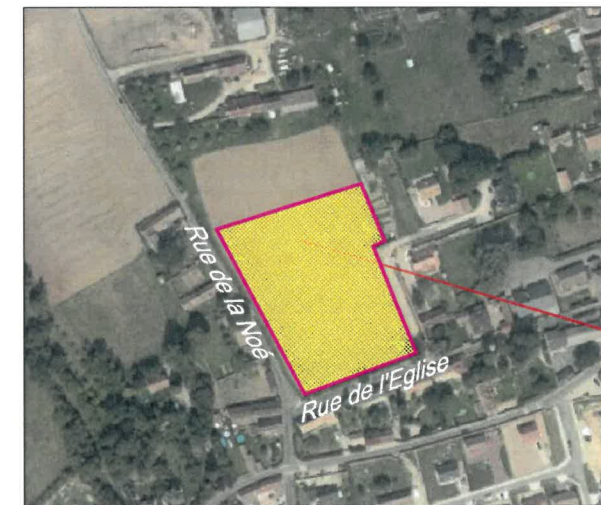
Propriété de la commune  
d'HEUDREVILLE SUR EURE  
*AC n° 201*



12  
S = 165m<sup>2</sup>  
Elargissement de la rue des Noé

Rue de la Noé  
Propriété cadastrée en section AC n° 254  
"Les Jardins de la Noé"

PERMIS D'AMENAGER  
Règlement graphique  
Echelle : 1/500



Assiette du permis d'aménager

LEGENDE :

- : Mur plein
- : Limite de propriété
- : Bord de chaussée
- : Bordure
- : Bordure + caniveau
- : Application cadastrale
- : Clôture
- : Haie
- : Haut de Talus
- : Pied de Talus
- : Accès
- : Feuillu
- : Limite de culture
- : Cotation linéaire (m)
- : Référence cadastrale
- : Cote altimétrique
- : Symboles d'appartenance :
  - : privatif
  - : mitoyen
- : Poubelle
- : Boîte aux lettres
- : Potelet
- : Support électrique
- : Support france télécom
- : Eclairage public
- : Signalisation routière
- : Grille et regard EP
- : Compteur eau
- : Bouche à clé
- : Coffret électrique
- : Borne ancienne
- : Borne nouvelle
- : Pierre

LEGENDE PROJET :

- : Chaussée mixte enrobé
- : Noues et espaces verts
- : Emplacement non constructible et non clos réservé aux entrées charretières (privatives à chaque lot) (aménagement par les acquéreurs - sauf lot 10)
- : Accès en béton
- : Accès, emplacement libre au droit de la voirie nouvelle. (sauf en face des espaces verts communs, des aires de stationnements et sur les emplacements réservés aux branchements des réseaux)
- : Emplacement obligatoire

LEGENDE IMPLANTATION :

- : Zone constructible si les constructions sont conformes aux dispositions du PLUi
- : Zone constructible avec contrainte sur les hauteurs des constructions :
  - Hauteur à l'égout limitée à 2.50 m
  - Hauteur au sommet de l'accrotère limitée à 4 m
- Nota** : Les abris de jardins d'une emprise inférieure à 20 m<sup>2</sup> peuvent être édifiés en dehors de la zone constructible. Ils devront être implantés dans la partie arrière des lots.
- : Axe de faitage principal conseillé (non imposé)
- : Axe de faitage principal imposé

LEGENDE TRAITEMENT LIMITES ET ESPACES VERTS :

- : Haie d'essences locales à planter à la charge des acquéreurs. Elle devra être maintenue et entretenue pas les acquéreurs (cf. règlement écrit PA.10)
- : Pose d'une clôture en limite de voie par l'aménageur. Haie d'essences locales à planter à la charge de l'aménageur. Elle devra être maintenue et entretenue pas les acquéreurs (cf. règlement écrit PA.10)
- : Arbres à planter à la charge de l'aménageur
- : Arbustes à planter à la charge de l'aménageur
- : Plantes héliophytes à la charge de l'aménageur
- : Plantation d'arbustes d'essences locales. (plantations et entretien à la charge de l'acquéreur)
- : Plantation d'arbre d'essences locales. (plantations et entretien à la charge de l'acquéreur) (position indicative)
- : Création d'une aire de présentation des bacs à déchets (à la charge de l'aménageur). (voir PA.8 programme des travaux)
- : Pose de 10 boîtes aux lettres en batterie. (à la charge de l'aménageur).
- : Mur réalisé par l'aménageur Mur enduit ou en déco-pierre

Maître d'ouvrage  
Bureau d'études  
Géomètre-Expert  
Bureau d'études hydraulique  
Architecte



**Le Chêne Jaunet**  
42, rue du Général de Gaulle  
27340 PONT DE L'ARCHE



**SODEREF**  
Agence Normandie  
Rue Karl Heinz Bringer  
27950 SAINT MARCEL  
☎ 02.32.71.01.09  
📠 02.32.51.18.32



**AGEOSE**  
Géomètre-expert  
Voie du Futur  
BP322  
27103 VAL DE REUIL CEDEX  
☎ 02.32.40.05.13  
@contact@ageose.fr  
web : www.ageose.fr



**&COTONE ING&NIERIE**  
8 Rue du Docteur Surrin  
76 600 - LE HAVRE  
☎ 02.76.32.85.21  
📠 08.11.38.29.63



N° nat 082469  
SIREN 812 664 787  
3 rue François le Camus  
27400 LOUVIERS  
bgnstefano.archi@gmail.com  
+33 (0)6 31 69 64 61

Plan de référence	INDICE	MODIFICATIONS	Date
ETD	A	Edition initiale	09/03/2020
AVP	B	Modification suite réunion CASE et Mairie	23/06/2020
PRO	C	Modification suite avis du service instructeur	11/10/2020
DCE	D		
EXE	E		
...	F		
...	G		
Dossier n° 210236			210236.dwg

NOTA : Système des coordonnées planimétriques rattachées au RGF 93 (CC49)  
Les altitudes sont rattachées au NGF système IGN 1969